

ORDONNANCES PROVINCIALES

DU

BAS-CANADA,

Anno Primo

VICTORIÆ REGINÆ.

SON EXCELLENCE

SIR JOHN COLBORNE, C. C. B. et C. C. H.,

ADMINISTRATEUR DU GOUVERNEMENT.

Etant la **PREMIERE** Session du Conseil Spécial,

Commencée et tenue en la Cité de Montréal, dans la dite Province du Bas-Canada, le dix-huitième jour d'Avril, *Anno Domini* 1838, dans la première année du règne de Notre Souveraine Dame Victoria, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, &c., et qui a terminée le cinquième jour de Mai, de la même année.